



Le Mans le 13 octobre 2008

Hélène Fornès, Catherine Le Gall et Pierrick Samson
co-secrétaires départementaux
Bernard Lebrun, secrétaire départemental de la FSU
à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
de la Sarthe

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous nous avez adressé par courriel le 9 octobre dans l'après-midi une lettre nous informant de votre projet de déplacer les cours du vendredi 22 mai 2009 au mercredi 20 mai (pont de l'Ascension). Et, vous souhaitiez que nous vous fassions part de nos éventuelles remarques pour le 10 octobre au plus tard, le Conseil Général responsable des transports scolaires souhaitant supprimer les transports le 22 mai.

Notre première remarque concernera les délais impartis et la conception du dialogue social qu'ils sous-tendent. Le Conseil Général aurait-il déjà pris sa décision et cette consultation ne serait-elle que de pure forme ? Nous tenons à rappeler que c'est le CDEN et lui seul qui peut prendre une telle décision. Et, sauf erreur de notre part, nous n'avons pas souvenir que ce point fut soulevé, par le Conseil Général, lors de la réunion de fin d'année scolaire en juin.

Ensuite, permettez-nous de vous rappeler que nous avons, le 29 septembre comme organisation syndicale, proposée une solution qui essayait de conjuguer les différentes difficultés induites par la mise en place de la nouvelle organisation de la semaine scolaire. En proposant de décompter le vendredi 22 mai pour les personnes qui se rendraient aux réunions d'info syndicale. Sans réduire le temps de concertation et de formation dont nous avons tant besoin, nous permettions également aux élèves de vaquer ce jour où, un fort taux d'absentéisme risque d'être constaté. Cette proposition ne demandait qu'à être améliorée. Mais, vous n'y avez apporté aucun crédit en n'organisant aucune concertation sérieuse. Nous constatons, par ailleurs, que cette concertation a eu lieu dans d'autres départements et qu'elle a abouti à une réponse satisfaisante pour l'ensemble des parties.

Aussi, vous comprendrez que notre réponse ne puisse se résumer à un simple accord ou à une opposition stérile. Nous souhaitons que ce problème de calendrier ("le pont de l'ascension") soit examiné dans le cadre des propositions initiales que nous



avons formulées dans notre courrier du 29 septembre. Nous ne manquerons pas de consulter nos collègues dans les réunions d'information syndicale que nous allons organiser sur le temps de travail.

Ne doutant pas que vous saurez organiser l'indispensable concertation autour des différentes propositions, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement indéfectible à un dialogue social constructif dans le respect des droits syndicaux.

Po/ les secrétaires départementaux
Pierrick Samson

